

ARCHEOS PRECAIRES, Y EN A MARRE DE LA GALERE !!



Encore une fois, le nouveau plan de recrutement 2009, comme les précédents, n'est qu'une mascarade. L'Inrap ne recrute qu'au compte-gouttes. Le chiffre de plusieurs centaines de dossiers de candidature est avancé pour seulement quelques dizaines de postes en CDI. Et l'Inrap continue d'utiliser une armée d'archéologues ou de personnels administratifs en CDD que l'on croit corvéables.

Ce recours abusif aux CDD, ce système de la précarité est érigé depuis bien longtemps comme modèle de gestion du personnel. Déjà à l'Afan des cortèges d'archéologues ont eu leur contrat requalifié aux prud'hommes ; puis il y eut, il y a seulement 2-3 ans, la vague de cdisation de 350 archéologues à l'Inrap. Aujourd'hui, nous revoilà dans la même situation. De nombreux collègues cumulent les contrats à durée déterminée au sein de l'Inrap sans voir de perspective de CDI.

De plus, de nombreux collègues se sont vu refuser les pré-selections de ce POA alors qu'ils possédaient une grande expérience de la précarité au sein de l'Inrap. La CNT aimerait bien connaître les critères « OBJECTIFS » qui ont permis à la DRH d'effectuer ce premier tri des dossiers !! Ils ne semblent pas liés à l'ancienneté, ni au diplôme. Tête du client ? Ordre alphabétique ? Appartenance ou non à un syndicat ?

Et puis le repyramidage, véritable arlésienne de la gestion du personnel, censé reconnaître la qualification des nombreux salariés et créer un appel d'air à l'embauche. Tout le monde en parle et personne n'a encore été repyramidé ; la décision finale relevant de la décision arbitraire de notre Directrice Générale.

Maintenant, ils nous sortent le CDO, rebaptisé depuis peu CDA, qui a l'avantage de cumuler précarité et flexibilité... Le terme du contrat devenant aléatoire contrairement à une date de fin fixe. On veut nous le vendre avec cet argument bidon : « Avec le CDO/CDA, vous ne serez plus soumis à des périodes de chômage dues à la carence du poste ». Mais c'est la précarité à perpétuité !

De nombreux collègues (de terrain ou administratifs) empilent contrat précaire sur contrat précaire depuis plusieurs années. Tous ça pour répondre à la demande temporaire de surcroît d'activité ? Alors que dans le même temps les chantiers et l'administration, malgré cette armée de précaires, sont toujours en sous-effectif. Nous continuerons à affirmer que l'activité des CDD à l'Inrap relève d'un besoin permanent, du fait du cumul successif des contrats.

Une décision du Conseil d'Etat, la plus haute instance juridique, **vient récemment de nous donner raison pour une situation similaire** concernant la région PACA : le caractère permanent ou temporaire d'un emploi s'apprécie au regard de la nature du besoin auquel répond l'emploi et non de sa durée. Le fait de cumuler des contrats pour un même poste signifie donc que l'activité est permanente et non temporaire comme l'Inrap veut nous le faire croire. L'Inrap a beau respecter le délai légal de carence de poste au jour près, nous prouverons qu'elle est dans l'**ILLÉGALITÉ**.

Nous appelons tous les précaires à contacter la CNT, à lutter contre cette politique de précarité et pour l'amélioration de nos conditions de travail par la GREVE et le recours au tribunal administratif pour la requalification de tous les CDD en CDI.

Une seule solution : AUTOGESTION !

Cette situation de précarité à l'Inrap n'est que la conséquence des politiques gouvernementales en matière de Culture et de services publics. Les recrutements ponctuels en CDI ne sont qu'un empilage de pansements sur une jambe de bois pourrie depuis des lustres.

L'Inrap doit embaucher massivement mais pas sans une réflexion globale. Elle se doit de faire coïncider l'embauche avec les réels besoins de l'établissement.

Nous devons exiger que l'Inrap, dans une véritable volonté d'amélioration de l'organisation de notre travail, développe une vision à moyen et long terme des problématiques scientifiques. Qu'elle crée – ou renforce dans le meilleur des cas – de véritables équipes pluridisciplinaires opérant sur des territoires, des périodes archéologiques, en concordance avec les exigences scientifiques de nos métiers et non sur la politique de bouche-trous des carnets de commande.

Excusez-nous, on s'emballe !!! ... Ça c'est de la recherche scientifique...

Nous avons oublié que désormais, le rôle qu'on nous réserve c'est de lever les hypothèques archéologiques pour laisser les Bouygues, Vinci et autres bétonner tranquilles...

Nous précisons qu'une telle démarche ne peut venir que des archéologues eux-mêmes. La CNT Inrap s'opposera toujours aux mesures pondues par des technocrates d'un ministère quelconque ou de la direction, complice dans l'application desdites mesures.

REPRENONS NOTRE METIER EN MAIN !!

- **Dislocation de tous les précaires.**
- **Refus du CDO/CDA, la flexibilité ne se négocie pas !!**
- **Requalification de tous les salariés sans exception.**
- **Augmentation des budgets de l'Inrap, de la Culture et de la Recherche.**
- **Non à la privatisation des services publics.**

**FACE A LA PRECARITE,
NE RESTE PAS SEUL-E :
SYNDIQUE-TOI !!**

Pour contacter la section CNT Inrap : cnt@inrap.fr



Confédération Nationale du Travail
CNT-CCS - Secteur Archéologie et Patrimoine
Section INRAP - 33 rue des Vignoles 75020 Paris
secteur.archeologie@cnt-f.org

